



Ecole primaire et maternelle



2026 - 2027



Le mot des directions

Cette année encore, nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe engagée, solidaire et pleinement investie, prête à accueillir vos enfants avec attention et professionnalisme.

Les enjeux de notre société nous amènent à faire évoluer l'école - non pas en jetant ce qui fonctionne, mais par un ajustement intelligent, réfléchi, pensé pour vos enfants. Nous développons chez eux des compétences indispensables pour s'épanouir dans un monde complexe : l'autonomie, l'esprit critique, la communication constructive et la capacité à se questionner, afin que chaque élève puisse affirmer ses idées tout en respectant celles des autres. Ces compétences ne remplacent pas les savoirs fondamentaux : elles s'appuient sur eux. Automatiser les connaissances de base reste essentiel, car c'est ce qui donne à l'enfant la liberté d'esprit pour aller plus loin.

Depuis plus de cinq ans, nous avons fait le choix de la co-intervention et du co-enseignement, c'est-à-dire la présence de plusieurs adultes dans une même classe. Véritable fer de lance de notre vision pédagogique, cette approche permet d'apporter une réponse plus rapide et adaptée aux besoins de chacun, d'offrir un regard croisé sur les apprentissages et d'enrichir les méthodes pédagogiques. Les résultats observés confirment les bénéfices de cette démarche pour nos élèves.

Pour cette année...

- **Véloctobus pour les élèves de P1 et P2** : une alternative cycliste au bus, pour se rendre à la piscine autrement - une phase test menée de septembre à décembre.
- **Réflexion pédagogique autour de l'évaluation et de l'évolution de l'école** : Être élève en 2026 : comment mieux soutenir et accompagner les élèves ? Quels mécanismes de soutien et quels dispositifs mettre en place pour répondre au mieux à leurs besoins ?
- **Poursuite du travail sur le français, autour de la grammaire, avec le soutien du linguiste Dan Van Raemdonck et de Soledad Ferreira Fernandez, enseignante de français à la Haute École Bruxelles-Brabant** : moins d'étiquetage appris par cœur, davantage de grammaire comprise et réellement mobilisée dans l'écriture.
- **Collation saine tous les jours pour tous les élèves, de la classe d'accueil à la P6** : un geste simple au quotidien, pour soutenir la concentration et le bien-être de chaque enfant.

Merci de votre confiance, et merci de faire ce chemin avec nous.

C'est ensemble que nous pouvons construire une société meilleure pour vos enfants.

Géraldine Eechaute & Thomas Hendricks

L'équipe éducative

Voici l'équipe éducative qui sera ravie d'accompagner vos enfants tout au long de cette année scolaire :

Ecole 1 : Direction : Géraldine Eechaute

Equipe maternelle

Classe d'accueil : Aurélie Wartel et Valérie Colignon

Plateaux 3 et 4 ans : Isabelle Nélis, Natacha Lekenne, Déborah Aragon, Emilie Corbisier, Laura Drouillon

Troisièmes maternelles : Véronique Mortier, Mélinée Holemans et Pascaline Iwes

Assistante maternelle : Kayla et Ouahiba

Psychomotriciens : Laurence Lenoble et Raphaël De Myttenaere

Equipe primaire

Premières années : Laura Vanmoer et Aurélie Poquet

Deuxièmes années : Sandrine Maurissen et Léa Sapart

Co-enseignement en 1P et 2P: Annick Geets, Kathleen Bouvy et Mercedes Lindholm

Eveil aux langues en 1P et 2P : Sacha Van Droogenbroeck

Ecole 2 : Direction : Thomas Hendricks

Troisièmes années : Julie Meganck et Caroline Reumont

Quatrièmes années : Kenza Taïeb et Sabine Mahy

Co-enseignement en 3P et 4P : Annick Darc

Professeur de néerlandais 3P et 4P : Anne Ranjard

Cinquièmes années : Marie Guilmain et Sophie Roeseler

Sixièmes années : Béatrice Hody et Frédéric De Myttenaere

Professeurs de néerlandais 5P et 6P : Sacha Van Droogenbroeck et Noémie Moens

Co-enseignement en 5P et 6P : Noémie Moens et Liam Vanderstraeten

Pour les 2 écoles :

Professeurs de gymnastique et de natation : Cathy Gateau, Laurence Lenoble et Raphaël De Myttenaere

Educateur : Romain Goffette

Animation religieuse : Les Abbés Jacques Leirens et Etienne Montero

Personnel encadrant complémentaire :

Chantal, Biam, Lina, Safae, Muriel et Morgane

Secrétariat : Géraldine Duqué



Charte des droits et devoirs des parents du Sacré-Cœur de Stockel



Eduquons les enfants main dans la main, la collaboration est bénéfique pour tous !

Nous école, nous nous engageons à :

- donner un enseignement de qualité à tous
- préparer les futurs adultes de demain en aidant les élèves à s'approprier davantage les compétences du 21^{ème} siècle
- accompagner votre enfant pour qu'il se développe dans sa globalité en respectant ses particularités
- utiliser des méthodes pédagogiques variées permettant un apprentissage complet et durable
- offrir une prise en charge spécifique aux enfants en difficulté
- offrir un climat de travail et de vie serein et positif
- développer la capacité à gérer les émotions et les conflits dans un esprit constructif
- transmettre les valeurs chrétiennes : amour, pardon, respect, espérance, joie, paix, justice, courage, partage, honnêteté et reconnaissance

Nous sollicitons de votre part :

- d'avoir pris connaissance et de respecter le règlement de l'école établi dans le ROI disponible sur le site lesacrecoeur.be
- d'être au sein de l'école un exemple positif pour votre enfant : dire bonjour, merci, pardon, s'il vous plaît...
- de s'intéresser au travail qui a été réalisé en classe et de signer quotidiennement le journal de classe
- de respecter scrupuleusement les horaires et temps scolaires (début des cours – congés)
- de contribuer à entretenir un climat de confiance mutuelle et une relation de respect envers chaque membre de l'équipe éducative
- d'utiliser une communication courtoise et adaptée en cas de problème ou question en s'adressant directement à la personne concernée
- de se comporter en cyber-citoyens responsables en utilisant les réseaux sociaux sans porter atteinte à autrui et d'être attentif à l'utilisation qu'en font vos enfants
- de penser à mettre tout en œuvre pour que votre enfant soit en mesure d'apprendre dans les meilleures conditions : temps de sommeil, réguler les écrans, établir un cadre, mettre des limites sécurisantes et bienveillantes, collaborer positivement avec l'école...

« Les enfants ont, pour grandir et s'épanouir, un urgent besoin de parents qui respirent et prennent le temps de le faire. Pour cela, il n'est sans doute pas inutile de nos jours de leur rappeler qu'une éducation réussie prend le plus souvent la forme d'un savoureux cocktail constitué d'une juste mesure d'intérêt bienveillant, d'un zeste de délicatesse affective et d'une énorme dose de sérénité. » Bruno Humbeeck

Chaque partie met tout en œuvre pour que vos enfants jouissent d'une scolarité de qualité et d'un environnement qui le fera s'épanouir pleinement ! Votre collaboration nous est indispensable !

L'abécédaire

Pour que cette année voit se réaliser ce beau projet du bien vivre ensemble, nous vous proposons **de lire avec attention** l'abécédaire qui vous rappelle les informations utiles et pratiques à la vie quotidienne au Sacré-Cœur.

A lire en priorité

A comme Activités du midi

L'ASBL « ça Crée Midi » propose à vos enfants des ateliers payants de sport, théâtre, musique, langues, danse, ateliers créatifs, Ces activités sont proposées le midi aux enfants qui le souhaitent et ce à partir de 4 ans. Des renseignements plus précis vous parviendront ultérieurement par courrier.

Responsables des activités : Madame Annick Geets et monsieur Frédéric De Myttenaere

Contact : cacreemidi@gmail.com

A comme assurances scolaires–accidents

En cas d'accident survenant à l'école, les premiers soins y seront administrés. Les décisions urgentes sont prises par l'école en attendant le relais des parents qui seront avertis dans les plus brefs délais.

La partie des frais qui ne serait pas prise en charge par la mutuelle sera normalement remboursée par l'assurance scolaire.

Attention, celle-ci ne couvre pas le bris des lunettes, le vol et les déprédations de matériel ou de vêtements.

Chaque accident scolaire est à déclarer au moyen d'un formulaire spécifique à demander au secrétariat.

En cas d'accident grave l'enfant sera acheminé par ambulance aux cliniques universitaires Saint-Luc.

A comme absences : informer uniquement le titulaire

Toute absence doit être justifiée par écrit par les parents auprès du professeur.

Attention, les absences pour « raisons familiales » ne sont pas acceptées par le vérificateur et sont comptabilisées comme absence injustifiées. **Seuls les motifs suivants sont considérés comme justifiés :** maladie ou indisposition couverte par un certificat médical, la convocation auprès d'une autorité publique ou un décès. **A partir de 9 demi-jours d'absence injustifiée, un signalement sera effectué auprès du Service de l'obligation scolaire. Cette réglementation est valable dès la troisième maternelle !!!**

Toute absence de plus de 2 jours consécutifs doit être couverte par un certificat médical à remettre au titulaire dans les plus brefs délais.

La loi sur l'obligation scolaire n'habilite pas la direction à autoriser l'anticipation ou la prolongation des périodes de vacances. Merci d'y être attentif.

Nous vous demandons également de prendre les rendez-vous médicaux de vos enfants HORS DU TEMPS SCOLAIRE.

B comme bibliothèque

Du personnel bénévole en assure l'organisation. Durant la semaine, les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre choisi. Merci de respecter le règlement de la bibliothèque afin que l'on puisse continuer d'offrir à vos enfants le plaisir de lire !

Personne responsable : Mme Katia et Mme Chloé

C comme Centre Psycho-Médico-Social

Notre école est rattachée au centre PMS situé : Place de l'Alma, 3 bte 9 à 1200 BXL

☎ 02/896.54.51 – ✉ sacrecoeurkeuster@pmswl.be

L'équipe PMS est à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour toutes questions relatives au développement personnel et social, à l'adaptation scolaire et aux questions d'apprentissage, au choix d'attitudes éducatives appropriées à une situation vécue, à l'orientation, au choix d'études ou de filière de formation. Elle prend en compte les aspects psychologiques, sociaux et de santé qui influencent l'épanouissement global de l'enfant. Outre des temps de rencontre, des animations collectives peuvent être prévues, en fonction des besoins et de l'âge des enfants.

Pour une présentation générale de notre service : [Qu'est-ce qu'un centre PMS ? \(pmswl.be\)](http://pmswl.be)

L'équipe PMS se compose d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'une infirmière et d'une logopède

La partie médicale est confiée au docteur Michel Geelhand : ☎ 02/764.30.80

Les interventions de l'équipe PMS impliquent la gratuité et la garantie du secret professionnel.

En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le PMS. Le formulaire de refus peut être demandé au centre PMS.

C comme changement

Tout changement signalétique relatif à la famille (numéro de téléphone, GSM, adresse, adresse mail, situation parentale, garde familiale, autorisation de sortie...) est à signaler **le plus rapidement possible** auprès de la direction ou du secrétariat.

C comme classes extérieures

L'apprentissage de la vie en groupe, l'éveil au monde extérieur, les activités sportives, l'exploitation pédagogique de toutes les découvertes, le rapprochement avec la nature pour mieux la comprendre, pour mieux la respecter, la rencontre avec d'autres milieux de vie sont autant de facteurs nécessaires à l'épanouissement de l'enfant et qui poussent notre école à la continuité de ces activités.

Au programme pour l'année scolaire 2026-2027 :

M3 : Classes de mer les 14, 15 et 16 juin 2027

La participation de TOUS les enfants est obligatoire, seules des raisons de santé peuvent être prises en compte pour exempter un enfant de ce type d'activité.

Aucun problème financier ne doit empêcher la participation de votre enfant. Les éventuelles difficultés financières seront traitées et solutionnées en toute discrétion par la direction.

C comme collation : **TOUS LES JOURS collations saines (fruits et légumes)**

Nous accordons une importance particulière à une alimentation saine et équilibrée.

Pensez donc à donner à vos enfants une collation saine tous les jours !

FRUITS OU LEGUMES TOUS LES JOURS

Chips, bonbons, sucettes, chewing-gum... sont strictement interdits !

Toutes boissons pétillantes ou sucrée en canette ou en bouteille en verre ne sont pas autorisées !

BUVONS DE L'EAU : chaque enfant apportera une gourde avec de l'eau !

Des collations collectives saines sont organisées dans les classes maternelles, en P1 et P2, ainsi que dans certaines classes de P3 à P6. Les modalités sont à voir avec le titulaire de la classe.

C comme Comité des parents

Le comité des parents est composé de parents dynamiques et motivés qui organisent des activités au sein de l'école de manière à créer une ambiance familiale entre enfants, parents et professeurs.

Créons du lien et collaborons ensemble à l'un ou l'autre projet éducatif qui nous tiens à cœur au sein de cette magnifique école.

Plus qu'un comité des fêtes, nous souhaitons porter avec vous, des sujets, des questions pour un meilleur vivre ensemble autour des valeurs de l'école.

Comment ?

- Collaborer et proposer des activités au corps professoral avec le soutien financier du comité et l'aide des parents.
- Faire vivre la communauté des délégués de classe comme relais et source d'inspiration.
- Faire bénéficier l'école davantage du large réseau des parents.

Etre disponibles pour aider lors des organisations diverses.

N'hésitez pas à visiter les contacter : <https://www.facebook.com/sacrecomite/>

Contact : cfescs@gmail.com

C comme congés scolaires 2026-2027 et conférences pédagogiques

Congé d'automne	Du lundi 19 octobre au dimanche 1er novembre 2026
Fête des morts	Lundi 2 novembre 2026
Jour de l'Armistice	Mercredi 11 novembre 2026
Vacances d'hiver	Du lundi 21 décembre 2026 au dimanche 3 janvier 2027
Mardi gras	Mardi 9 février 2027
Congé de détente	Du lundi 22 février au dimanche 7 mars 2027
Lundi de Pâques	Lundi 29 mars 2027
Vacances de printemps	Du lundi 26 avril au dimanche 9 mai 2027
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 6 mai 2027
Lundi de Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Les vacances d'été débutent le	Samedi 3 juillet 2027

Conférences pédagogiques : cours suspendus et garderie organisée :

Pour les 2 sections :

- Jeudi 4 et vendredi 5 février

- Lundi 15 février

- Mardi 18 mai

C comme Conseil de participation

Ce conseil vise la construction d'une culture de participation au sein des écoles. Des membres du Pouvoir Organisateur, du personnel de l'école et des parents siègent à ce conseil. Il est présidé par les directions.

Une première réunion dans le courant du premier trimestre : 28 septembre 2026.

D comme Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE)

Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (DAccE) est un dossier individuel et unique pour chaque élève, qui l'accompagne tout au long de sa scolarité.

Il permet d'assurer le suivi du parcours scolaire et de garantir la continuité des apprentissages. Chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé, renforcé en cas de difficultés. Toutes les mesures mises en place y sont consignées afin d'assurer un suivi cohérent, même en cas de changement d'enseignant, de classe ou d'école. Si un DAccE est ouvert pour votre enfant, vous en serez directement informés et nous prendrons le temps d'en discuter avec vous.

Les informations officielles se trouvent en fin de document.

D comme dialogue

Pour une communication adéquate et constructive, nous vous invitons à nous partager **au plus vite** tout problème ou difficulté rencontrée. Toute communication peut se faire via le journal de classe de votre enfant et **sur rendez-vous** auprès de la personne concernée. Nous prendrons ainsi le temps nécessaire pour répondre au mieux à vos demandes, questions, difficultés....

E comme étude **POUR TOUS** (organisée par ASBL Dynamix23 et dirigée par les enseignants et payante)

Une étude dirigée, par groupe d'âge, est organisée de 15h45 à 16h45 les lundis et jeudis tout au long de l'année scolaire pour **TOUS les enfants présents à l'école durant cette période** sur simple inscription auprès de Dynamix23. Pour toute inscription voir le site de l'école.

L'étude débutera le lundi 31 août 2026.

E comme entrée de l'école

MATIN

Section maternelle : Entrées et sorties par le chemin longeant le bâtiment du Chiro qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée.

Garderie du matin de 7h30 à 8h30 : accueil dans le réfectoire. Entrée par la petite grille de la grande cour.

Accueil en classe de 8h30 à 9h : vous pouvez conduire votre enfant directement en classe, l'enseignante vous y accueille. **Sorties par le chemin du Chiro.**

!! Arrivée de tous les élèves à 8h45 au plus tard en classe !!

Les grilles seront fermées à 9h précises. Merci de respecter les horaires !

Section primaire : Entrée **UNIQUEMENT** par la grille centrale de la cour **SEULS les enfants entrent dans la cour** (les parents s'arrêtent à la grille). Accueil en garderie dès 7h30 dans le réfectoire ou dans la cour selon la météo. A partir de 8h20, les élèves de P3 à P6 montent librement en classe où les enseignants les accueillent. **La grille sera fermée à 8h30 précises.** Merci de respecter les horaires de début des cours !

Pour les parents de P1 et P2, vous aurez la possibilité de rencontrer les titulaires dans les classes entre 8h15 et 8h30. N'hésitez pas à les rejoindre dans leur classe !

Au-delà de ces heures, les entrées et sorties se font **UNIQUEMENT** par le secrétariat rue Félix de Keuster, 58.

Pensez à la sécurité de vos enfants aux abords de l'école en modérant votre vitesse et en étant vigilants aux usagers faibles (cyclistes et piétons).

F comme farde de communication - farde « facteur » - emails

Chaque enfant sera en possession d'une farde de « communication » en primaire et d'une farde « facteur » en maternelle, dans laquelle vous trouverez régulièrement des documents officiels et informatifs importants transmis par l'école ou par l'enseignant de vos enfants. **Pensez donc à la consulter quotidiennement afin de recevoir à temps l'ensemble des informations !**

Dans un souci d'écologie, la plupart des communications se feront via votre boîte mail. Soyez-y attentifs !

F comme farde d'évolution pour la section primaire

Afin de suivre l'évolution des acquis de votre enfant, une **farde d'évolution**, regroupant l'ensemble de ses évaluations, vous sera remise par son titulaire.

Les dates et le nombre de remises de la farde peuvent varier d'une année à l'autre. Votre enseignant vous donnera toutes les précisions lors de la réunion de rentrée.

Trois rencontres seront également proposées au cours de l'année afin de faire le point avec vous sur l'évolution et les apprentissages de votre enfant.

F comme frais

Une note de frais vous sera communiquée :

1. **les frais scolaires** (natation et transport, activités sportives et culturelles, achats groupés, classes extérieures.....)
2. **les services** (garderies du matin, surveillances de midi et repas) (voir tarifs à garderie et à repas)

Cette note vous sera transmise **chaque MOIS** via la farde communication de votre enfant. Nous vous demandons d'honorer cette facture dans les **plus brefs délais**.

Les classes extérieures sont notées dans la facturation mensuelle : les frais à prévoir s'élèvent à environ 200 euros pour les classes extérieures d'une durée de 5 jours.

Une feuille de réservation pour les services vous parviendra **en début d'année**. **Merci de la compléter et de la retourner, sans tarder au titulaire de votre enfant. Le secrétariat établira votre facture qui vous sera transmise pour paiement mensuel. Il s'agit de services payants, tout défaut de paiement entraînera un non accès aux services proposés.**

Une estimation de l'ensemble des frais pour l'année vous sera transmise à la rentrée.

Les informations officielles relatives à la gratuité se trouvent à la fin du document.

G comme garderie du matin

Horaire et tarif :

- **le matin** : tous les jours de la semaine à partir de 7h30.

Un montant de 1 € vous sera demandé par enfant qui arrive avant 8h.

G comme garderie du soir et du mercredi après-midi : ASBL Dynamix23

Leur dossier complet de présentation vous est transmis en même temps que ce carnet. Il est également disponible sur le site internet de l'école : www.lesacrecoeur.be

G comme gymnastique et sport

Equipement :

- **Maternelles** : sandales de gymnastique sans lacet.
- **Primaires** :
 - T-shirt blanc uni sans dessin
 - sandales de gymnastique sans lacet
 - short bleu
 - pas de bijoux et cheveux longs attachés

Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 1 semaine, un certificat médical sera exigé.

H comme horaire

Accueil des élèves dès 7h30.

SECTION MATERNELLE	SECTION PRIMAIRE
8h30 à 8h45 Accueil des enfants (Papa, maman : merci de quitter la classe avant la sonnerie de 9h).	8h30 début des activités d'apprentissage
9h Début des activités	10h10 récréation
10h25 Récréation	10h25 reprise des activités d'apprentissage
10h50 Reprise des activités	12h05 repas et récréation
11h30 Repas	13h30 reprise des activités d'apprentissage
12h00 Récréation ou sieste (12h30 de Toussaint à Pâques)	15h25 fin des cours
13h30 Reprise des activités et fin de la sieste	15h45 étude dirigée
15h25 Fin des activités	16h45 fin de l'étude
15h35 Animations extrascolaires	16h45 Animations extrascolaires

18h FERMETURE DE L'ECOLE

Merci à chacun de respecter cet horaire afin d'éviter de perturber les activités d'apprentissage.

TOUT RETARD ENGENDRE POUR VOTRE ENFANT, SON ENSEIGNANT ET LE GROUPE CLASSE des troubles de l'attention et de la concentration et des difficultés à entrer en activité.

Rappel ROI : « Tout élève a l'obligation de fréquenter effectivement et assidûment les cours. S'il ne le fait pas, la réglementation prévoit qu'il perde la qualité d'élève régulier et ne puisse dès lors plus prétendre à la sanction des études et donc à la réussite de son année scolaire.

Les retards

Le début des cours est fixé à **8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi. Les enfants arriveront au moins 5 minutes avant le début des cours.** Cependant, les enfants des classes maternelles peuvent être conduits en classe le matin de 8h30 à 8h45. En cas de retards trop fréquents, les parents seront convoqués afin de prendre des mesures adéquates.

a) Obligations pour l'élève:

> Participation aux cours:

L'élève soumis à l'obligation scolaire (dès l'année de ses cinq ans) est tenu de participer à tous les cours (y compris la natation, la gymnastique et le néerlandais) et activités pédagogiques. Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par le chef d'établissement ou son délégué après demande dûment justifiée.

b) Obligations pour les parents :

> Veiller à ce que le jeune fréquente régulièrement et assidûment l'établissement. »

J comme journal de classe

Un outil précieux qui permet de suivre l'évolution de votre enfant et de communiquer avec son titulaire.

Nous vous demandons de le vérifier et de le signer **TOUS les jours.**

En maternelle, l'équivalent est la farde « facteur » dans laquelle vous trouverez les communications concernant la vie en classe. Elle est à consulter à chaque fois qu'elle revient à la maison, merci d'y veiller.

M comme MAIL...pour les envois de documents officiels

Dans un souci de facilité et de respect de l'environnement...nous communiquerons avec vous via votre boîte mail pour l'envoi de documents officiels...donc pensez à la consulter et n'oubliez pas de nous communiquer au secrétariat tout changement d'adresse électronique.

- secretariat@lesacrecoeur.be (pour toutes questions administratives et de facturations)
- Geraldine.Eechaute@lesacrecoeur.be (Maternelles, P1-P2) (pour toutes questions pédagogiques ou par rapport à votre enfant)
- Thomas.Hendricks@lesacrecoeur.be (P3 à P6) (pour toutes questions pédagogiques ou par rapport à votre enfant)

Les enseignants : chaque enseignant possède une adresse professionnelle sous la même dénomination :

Prénom.Nom@lesacrecoeur.be

N comme natation

Equipement : bonnet orange (en vente à l'école à 5€ à remettre sous enveloppe au professeur) demandé par les piscines afin de garantir une certaine sécurité et visibilité + maillot une pièce pour les filles, pas de maillot short pour les garçons.

Piscine :

Primaires : « Sportcity » à Woluwé Saint Pierre. Coût : abonnement 50€ (vacances et we inclus) + transport en Véloctobus (P1-P2) et P3 à P6 à pied.

Maternelles : Piscine privée Promosport à Wavre, le mercredi (+/- 10 séances par an) pour les 4-5 ans.

Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 1 semaine, un certificat médical sera exigé.

O comme objet perdus

Nous vous demandons de veiller à marquer les vêtements et accessoires de vos enfants. L'école décline toute responsabilité en cas de détérioration ou perte et vol de vêtements et objets de valeur. Les objets trouvés sont stockés dans une manne dans le couloir du rez-de-chaussée

En fin de trimestre, tous les objets non récupérés seront donnés à des associations caritatives.

O comme objets interdits à l'école

Nous vous rappelons que tout objet de valeur (bijoux...) ou jeux de la maison ne sont pas les bienvenus à l'école et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

OBJETS STRICTEMENT INTERDITS DANS l'enceinte de L'ECOLE : Objets strictement interdits dans l'enceinte de l'école : Smartphones, tablettes, airtags, jeux électroniques et montres connectées (autres que de simples montres indiquant uniquement l'heure).

⚠ Le non-respect de cette règle entraînera la confiscation immédiate de l'objet pour une durée d'un mois.

O comme oublié

Attention, il n'est pas admis que les enfants retournent en classe après la fin des cours pour reprendre tout objet qui aura été oublié.

P comme photos

Chaque année, des photos de votre enfant vous seront proposées sans aucune obligation d'achat. Le bénéfice permettra l'achat de matériel pédagogique.

Photos individuelles, de familles et de classes : Le 21 et le 22 septembre.

P comme présence à l'école

Section primaire et TROISIÈME MATERNELLE : présence régulière OBLIGATOIRE (cfr. A comme absence)

Section maternelle (accueil-M1-M2) : Nous vous demandons d'amener régulièrement votre enfant à l'école afin de lui offrir une continuité dans ses apprentissages et son évolution.

R/ Nous insistons pour que votre enfant soit **présent au moins 8 matinées dès la rentrée au mois d'août**, il sera ainsi considéré comme inscrit dans notre école.

R comme remboursement

Plus aucun remboursement ne sera effectué à partir du moment où l'enfant est inscrit à l'activité ou au service. Cette décision fait suite au fait que la plupart des services et activités nous sont facturés sur base de la commande initiale et il nous est impossible d'obtenir une modification de facture en cas de changement. Il s'agit alors pour l'école d'une perte pleine. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Toute demande d'un éventuel remboursement pour raison exceptionnelle, s'effectuera par le service comptable avec demande préalable auprès du secrétariat.

R comme réduction familles nombreuses

Une réduction de 20% est accordée au troisième enfant d'une même famille inscrit dans l'école **UNIQUEMENT sur le prix des repas.**

R comme repas et surveillance durant le temps de midi

PRIX : 1,80 euro/jour est demandé pour assurer la surveillance du temps de midi

-pique-nique : gratuit

-pique-nique et potage : 0,70 €/jour

-potage-repas chaud-dessert : 4,10 euros pour les maternelles et 4,70 euros pour les primaires

!!! LES REPAS CHAUDS DEBUTERONT LE LUNDI 31 AOUT. Ils sont fournis par le traiteur « TCO » (informations sur le site internet de l'école et à la suite de ce document).

R comme réunion des parents

Une réunion collective de rentrée sera organisée en ce début de nouvelle année scolaire pour la section maternelle et primaire afin de vous informer de l'organisation de la classe, des méthodes pédagogiques utilisées, des compétences développées, des évaluations, des projets...

A VOS AGENDAS :

- **Section maternelle : mardi 1er septembre à 19h dans la salle de gym puis en classe avec le titulaire**
- **Section primaire : jeudi 3 septembre à 19h dans la salle de gym puis en classe avec le titulaire**

D'autres réunions individuelles seront organisées par le titulaire de votre enfant, dans le courant de l'année, les informations vous seront transmises par courriel.

S comme sortie des classes et fin des cours :

Nous vous rappelons quelques précisions pour garantir la sécurité de tous lors de la fin des cours :

ORGANISATION :

Section maternelle à 15h25 : pour reprendre vos enfants en classe !

- **Entrées et sorties UNIQUEMENT par le chemin longeant le bâtiment du Chiro** qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée.
- Ouverture de la grille dès 15h25.
- A 15h25 entrée dans le bâtiment et reprise des enfants de 15h25 à 15h40 dans les classes.
- **La sortie se fait également via le chemin du Chiro.**
- **Les troisièmes maternelles vous attendent sous le préau de la petite cour.**

Section primaire à 15h25 :

- **Grande cour** : se rassemblent uniquement les enfants qui sont repris par un adulte. Ils vous attendront dans la zone qui leur sera attribuée. **Les parents n'entrent PAS dans la cour ET attendent leurs enfants dans la « zone parents » prévue à cet effet à la grille des pompiers.**
- **Grille centrale** : enfants qui quittent l'école munis d'une carte de sortie
- **Grande cour** : se rassemblent les enfants qui vont à l'étude et restent en activités extrascolaires. Ils joueront dans la zone qui leur sera attribuée.

Pour rappel : la garderie payante commence dès 15h45 !

Après 15h40 : entrées et sorties par la petite grille de la grande cour sous la surveillance de Dynamix23

ATTENTION

- Seuls les enfants en possession d'une carte de sortie peuvent quitter l'école sans être accompagnés
- Les autres enfants attendent leurs parents dans la cour de récréation
- Les parents sont invités à récupérer leurs enfants dans la cour de récréation, zone prévue à cet effet, et à la quitter rapidement afin de permettre une meilleure surveillance des autres enfants.
- Aucun surveillant ne laissera sortir un enfant de l'école sans qu'il soit accompagné, il est donc **INUTILE de s'arrêter devant l'école et de klaxonner pour que votre enfant vous rejoigne.**
- Toute modification pour la reprise de votre enfant doit se faire via un motif écrit ou via mail.

Z comme zéro déchet

En raison de l'augmentation significative des frais liés à l'enlèvement des poubelles, et surtout par souci de contribuer à la préservation de notre planète, nous vous demandons de bien vouloir :

- Limiter la quantité de déchets en réduisant l'utilisation de plastiques et autres matériaux d'emballage pour les aliments. Merci de faire attention à cela. Soyons écoresponsables !
- Nous demanderons également à vos enfants de ramener chez eux les déchets de leurs collations et de leurs repas pique-nique.

Merci

Merci d'avoir pris le temps de lire ce livret et de le conserver tout au long de l'année.

Merci à chacun de vous de prendre également connaissance des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ainsi que du règlement des études et du règlement d'ordre intérieur qui sont en ligne sur le site de l'école : www.lesacrecoeur.be

Nous souhaitons remercier particulièrement chacun de nos partenaires : bénévoles, membres du comité des fêtes, de l'association de parents et ainsi que toutes les personnes qui contribuent également au bien-être des enfants au sein de l'école.

Belle année scolaire à tous !

L'équipe éducative du Sacré-Cœur



Suivez-nous
sur les réseaux !



FACEBOOK



INSTAGRAM

Annexe 47. Document informatif destiné aux parents concernant le DAccE¹⁴³



LE DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉLÈVE (DACCÉ)

DOCUMENT D'INFORMATION À L'ATTENTION DES PARENTS

Le DAccE (Dossier d'Accompagnement de l'Élève) suit le parcours scolaire de chaque enfant tout au long de sa scolarité, même en cas de changement d'école. Actuellement, il concerne les élèves de la 1^{re} maternelle à la 1^{re} secondaire.

Il s'agit d'un outil numérique, individuel et synthétique créé par la fédération Wallonie Bruxelles qui permet de partager des informations relatives au parcours scolaire de votre enfant entre l'école, le Centre PMS et vous.

Cette plateforme soutient la réussite scolaire de votre enfant en favorisant un suivi régulier des apprentissages en y recensant les difficultés d'apprentissages persistantes de votre enfant (s'il y en a) ainsi que les actions de soutiens qui sont mises en place pour l'aider à surmonter ses difficultés.

Quelles informations contient le DAccE ?

Le DAccE de chaque élève contient des informations administratives (noms, âge, coordonnées des parents, ...) et liées au parcours scolaire de votre enfant.

L'école peut ajouter d'autres informations dans le DAccE. À trois périodes dans l'année, les enseignants peuvent ajouter les éventuelles difficultés d'apprentissage « persistantes » et les actions mises en place pour pallier ces difficultés. Ces informations sont reprises dans les « bilans de synthèse ». Il vous permet aussi d'y renseigner les actions de soutien que vous mettez en place en dehors de l'école pour réduire ces difficultés.

Les procédures de maintien en troisième maternelle et dans une année du tronc commun (1^{ère} maternelle à la 1^{re} secondaire) ont lieu via le DAccE. À partir de juin 2026, la procédure d'octroi du CEB est également numérisée dans le DAccE.

Comment je peux accéder au DAccE de mon enfant ?

Rendez-vous sur [Mon Espace](#), le guichet digital de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Connectez-vous avec l'une des méthodes proposées. Lorsque vous êtes connecté(e), vous trouverez dans les démarches disponibles : « *consulter le dossier d'accompagnement de l'élève* ». Dans la colonne « Actions », choisissez « *consulter* ». Une fois sur la démarche, cliquez sur le bouton « *Vers la démarche* ».

¹⁴³ Pour cette annexe, il est recommandé de privilégier la versions PDF du dossier des annexes pour toute diffusion aux élèves et à leurs parents.

Vous arriverez sur le site DAccE et pourrez choisir le dossier spécifique à votre enfant si vous en avez plusieurs.

Quelles sont mes actions ?

Vous pouvez consulter différents types de messages informatifs sur l'écran d'accueil, mais également des informations administratives et relatives au parcours scolaire de votre enfant ainsi que les éventuels bilans de synthèse. Vous pouvez également demander à l'école d'ajouter des informations sur ce que vous faites en dehors de l'école pour soutenir la scolarité de votre enfant. Enfin, si votre enfant est concerné, vous pourrez réaliser, dans l'application, des actions spécifiques dans le cadre des procédures de maintien exceptionnel ou de la procédure d'octroi du CEB.

En tant que parents, vous êtes avertis par mail lorsqu'un élément est mis à jour dans le DAccE de votre enfant.

Qui a accès au dossier de mon enfant et pourquoi ?

L'accès aux données est sécurisé. Il est réservé aux acteurs de l'école et du centre PMS directement concernés par le suivi pédagogique de votre enfant et à vous, parents. Le DAccE respecte le règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD). Une partie de l'historique peut être effacée en cas de changement d'école ou lorsque ses difficultés ont été dépassées en cours de scolarité. À la fin de la scolarité obligatoire, le DAccE est définitivement archivé et plus personne n'y a accès.

Plus d'informations ?

Vous pouvez aussi consulter le site internet www.enseignement.be/dacce qui contient des informations plus précises et des ressources utiles. Si vous avez des questions sur le DAccE, vous pouvez contacter le support DAccE : par téléphone au 02/690.86.00 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf pendant les congés scolaires) ou par mail : dacce.support@cfwb.be.

Nous souhaitons à votre enfant et à vous-mêmes une belle année scolaire.



Anne HELLEMANS
Directrice générale a.i.
Signature simple
04/05/2026 15:39:01

Annexe 48. Gratuité scolaire¹⁴⁴

GRATUITÉ SCOLAIRE

Informations importantes pour les parents



Ce document résume les règles essentielles concernant les frais scolaires.

CE QUE L'ÉCOLE DOIT FOURNIR GRATUITEMENT



L'école doit fournir :

- un **journal de classe**
- tout le **matériel utilisé en classe** : cahiers, crayons, marqueurs, papier, ciseaux, matériel de bricolage...

Vous ne devez rien payer pour ce matériel.

FRAIS QUE L'ÉCOLE PEUT DEMANDER



L'école peut demander une participation uniquement pour :

- les **cours de natation** (entrée et déplacements compris)
- les **activités culturelles** ou **sportives** d'un jour (déplacements compris)
- les **séjours pédagogiques** avec nuitées (déplacements compris)

AUTRES FRAIS



Certains services peuvent être payants :

- le **temps de midi** et les **garderies**
- les **photos scolaires** peuvent être proposées, mais jamais imposées.

INFORMATION ET PAIEMENT



- Une **estimation des frais** doit vous être donnée en **début d'année**.
- Des **décomptes détaillés** doivent être envoyés en cours d'année.
- Si le **montant dépasse 50 €**, vous pouvez demander un **paiement en plusieurs fois**.

CE QUE LES PARENTS DOIVENT FOURNIR



Vous devez fournir :

- un **cartable**
- un **plumier** vide
- une **tenue de sport**
- si nécessaire : bottes et vêtements de pluie

L'école ne peut pas imposer de marque ou de magasin. Elle peut demander une couleur. Si un logo est exigé, l'école doit le fournir.

FRAIS POSSIBLES MAIS NON OBLIGATOIRES



L'école peut proposer, sans obligation :

- un achat groupé de **manuels** ou de **cahiers d'exercices** (avec ou sans abonnement numérique).
Si vous refusez, l'école doit fournir gratuitement le matériel nécessaire.
- des **activités non obligatoires**
- un **abonnement** à une revue

À RETENIR



- **Aucun droit d'inscription** ne peut être demandé.
- L'école ne peut **pas demander d'autres frais** que ceux mentionnés ci-dessus.
- Votre **enfant** ne peut **jamais** être **chargé de transmettre un paiement**.
- Le **non-paiement** ne peut entraîner **aucune sanction** (refus d'inscription, exclusion, etc.).

EN CAS DE QUESTION OU DE DIFFICULTÉ



- Contactez la direction de l'école ou les représentants des parents.
- Vous pouvez aussi contacter l'Administration générale de l'Enseignement
 - > par **e-mail** : gratuite.ensobligatoire@cfwb.be
 - > par **courrier** : Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Service de la Gratuité (local 3F321)
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
 - > par **téléphone** : 02 690 80 03

¹⁴⁴ Pour cette annexe, il est recommandé de privilégier la versions PDF du dossier des annexes pour toute diffusion aux élèves et à leurs parents.

Annexe 51. Document d'information aux parents relatif aux pôles territoriaux



Madame, Monsieur, chers Parents,

L'école que vous avez choisie coopère avec le Pôle territorial :

Pôle territorial Sainte-Bernadette fondamental

Le pôle territorial est une structure qui a pour mission de soutenir et d'accompagner les équipes éducatives et les élèves à besoins spécifiques (les élèves en intégration permanente totale issus de l'enseignement spécialisé et, le cas échéant, les élèves qui bénéficient d'un protocole d'aménagements raisonnables) dans les écoles d'enseignement ordinaire.

Ce soutien peut être effectué soit via des missions à caractère collectif, soit via des missions à caractère individuel.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels de l'évolution des écoles vers une démarche inclusive qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves. 48 pôles territoriaux se sont déployés progressivement dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis l'année scolaire 2022-2023.

Chaque équipe de pôle territorial est constituée de professionnels aux expertises diversifiées et à même de prendre en charge toute la palette des besoins spécifiques des élèves.

Par la présente, nous vous informons que dans l'exercice de leurs missions, les membres des pôles territoriaux pourraient être amenés à passer quelques heures dans la classe de votre enfant, dans le cadre de leur mission collective de soutien à l'équipe éducative.

N'hésitez pas à prendre contact avec la direction de votre école pour toute information complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement

NOM, Prénom, Signature

Pouvoir Organisateur de l'école-siège du Pôle territorial ou son délégué

Et/ou

NOM, Prénom, Signature

Coordonnateur du Pôle territorial

NOM, Prénom, Signature

Direction de l'école ordinaire